

**OBJET**

**TARIFS COMMUNAUX  
2023  
MODIFICATION  
PARKING DES  
CHARDONS**

Nombre de membres ayant  
assisté à la séance : 10  
+ 5 procurations

Votes pour : 15  
Abstentions : 0  
Votes contre : 0

Affiché à la porte de la  
Mairie : le 17 février 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le seize février, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-LARY-SOULAN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur André MIR, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 février 2023

**PRÉSENTS** : André MIR, Philippe AIZIER, Aline NARS, Christophe BOURREC, Marie-Françoise VIDALON, Jacques ROCA, Marie-Pierre FORGUE SUPERBIE, Sophie REY, Daniel GASPA, Jean-Henri MIR.

**ABSENTS (excusés)** : Jacques SALAT (procuration à Philippe AIZIER) - René DARAN (procuration à André MIR) - Alain DEDIEU (procuration à Jean-Henri MIR) - Hélène GUIOUNET (procuration à Aline NARS) - Nicolas HERQUE (procuration à Christophe BOURREC).

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Sophie REY.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 10 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la session, à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Sophie REY ayant obtenu au scrutin secret la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Maire rappelle que la grille des tarifs 2023 a été approuvée en séance le 8 novembre 2022 et a fait l'objet d'une première modification le 8 décembre pour intégrer les tarifs du camping-car Park.

A la demande des commerçants sédentaires, il est proposé de leur réserver 5 places de stationnement au parking des Chardons et d'n fixer le prix semestriel à 150.00€ par emplacement.

Type Tarif	Ancien tarif	Nouveau tarif
<b><u>Garderie scolaire</u></b>		
1 heure	1.00	
<b><u>Marché hebdomadaire</u></b>		
Non abonnés (1m <sup>2</sup> à 5m <sup>2</sup> )	1.90	
Abonnés (1m <sup>2</sup> à 5m <sup>2</sup> )	1.70	
Abonnés (5m <sup>2</sup> à 10m <sup>2</sup> )	2.60	
Abonnés (10m <sup>2</sup> à 20m <sup>2</sup> )	3.40	
Au-delà de 20m <sup>2</sup>	4.60	
Carnets droits de place P1	0.10	
P2	1.00	
<b><u>Marché de nuit</u></b>		
Village		
- 3 mètres	22.00	
- m <sup>2</sup> supplémentaire	6.00	
Pla d'Adet		
- 1 marché	10.00	
- 6 marchés	50.00	
- 9 marchés		
<b><u>Déchets verts</u></b>		
Sac – 1'unité	10.00	

<b><u>Spectacles</u></b>		
<b>Forfait journalier</b>		
Moins de 30 m2	32.00	
Plus de 30 m2	63.00	
<b><u>Fêtes foraines</u></b>		
<b>Forfait journalier</b>		
De 0 à 20 m2	9.00	
Au-delà	17.00	
<b><u>Stationnement</u></b>		
<b>Horodateurs</b>		
½ heure	0.40	
1 heure	0.60	
<b>Parking des Chardons</b>		
Premières 30 min	Gratuit	
1 <sup>ère</sup> heure	0.50 / ¼ h	
A partir de la 2 <sup>ème</sup> heure	0.30 / ¼ h	
Nuit de 19h à 7h	10.00	
Abonnement semestriel tout public	600.00	
<b>Abonnement semestriel dédié aux commerçants sédentaires</b>		150.00
Parking Camping-car (hors camping-car park)	6.50	
Parking Camping-car Park :		
Tarif journalier	15.00	
Tarif pour stationnement < 5 heures	6.00	
<i>Remise pour les curistes de 10% pour les séjours d'une semaine et de 15% pour les séjours de 2 semaines et plus</i>		
<b>Camions aménagés</b>	80.00 / mois	
<b><u>Salles de réunions</u></b>		
Manifestations organisées par les associations de la Commune	Gratuit	
Caution d'utilisation sonorisation et système vidéo	700,00	
Salles de conférences ou Rioumajou - journée	120.00	
Salle de conférences ou Rioumajou – ½ journée	70.00	
Salle non équipée en visio	75.00	
Conférences payantes	100.00	
<b><u>Location salle de sport</u></b>		
1 heure associations et groupes	31.00	
1 journée particuliers	200.00	
Supplément lumière – heure-	5.00	
<b><u>Utilisation du stade</u></b>		
½ journée	125.00	
1 journée	200.00	
<b><u>Cantine scolaire</u></b>		
Habitant St-Lary	2.50	
Communes extérieures	4.50	
<b><u>Cimetière</u></b>		
Dépositaire – ouverture	10.00	
Mise à disposition	1€/jour -> 90 jours maxi	
<b>Pleine terre – caveaux</b>		
Concession trentenaire	60€/m <sup>2</sup>	
Concession cinquantenaire	90€/m <sup>2</sup>	

<b>Columbarium : par période 30 ans</b>		
Case 2 urnes	450 €	
Case 4 urnes	900 €	
<b><u>Location chapiteaux</u></b>		
12 x 6 ou 8 x 6 (2 jours)	250.00	
25 x 10 (2 jours)	650.00	
<b><u>Tiers Lieux</u></b>		
<b><u>Bureau individuel</u></b>		
Demi-journée	9.00	
5 demi-journées / semaine	35.00	
Journée	15.00	
5 journées / semaine	65.00	
<b><u>Espace de travail partagé</u></b>		
Demi-journée	5.00	
5 demi-journées / semaine	20.00	
Journée	8.00	
5 journées / semaine	35.00	
<b><u>Cinéma</u></b>		
Plein tarif	7.00	
Séniors (+60ans)	6.00	
Tarif réduit (Etudiants et adhérents)	5.50	
Scolaires	2.50	
Cartes CE	4.50	
Tarif -14 ans	4.00	
Scolaires	3.50	
Supplément 3D	1.00	
Supplément goûter	3.00	
Groupes enfants (colonies, classes vertes...) avec gratuité accompagnateur	3.50	

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.  
 Au registre sont les signatures.  
 Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Lary-Soulan, le 16 février 2023

Le Maire,



*(Handwritten signature)*

André MIR